

LE TANNEUR & CIE

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL au 30 juin 2013

DECLARATION DU RESPONSABLE

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Paris, le 29 août 2013



Grégory COUILLARD

Président du Conseil d'Administration

(En K€)	30-juin-13	30/06/2012 (*)	31/12/2012 (*)
CHIFFRE D'AFFAIRES	28 682	31 187	64 652
Autres produits de l'activité	7	13	32
Achats consommés	-13 125	-16 913	-34 589
Autres achats et charges externes	-6 442	-6 655	-13 270
Impôts et taxes	-658	-592	-1 205
Charges de personnel	-10 113	-10 428	-20 132
Dotations aux amortissements	-596	-616	-1 200
Variation des provisions d'exploitation	-337	-496	-481
Variation des stocks de produits finis et en-cours	79	1 796	3 211
Autres produits et charges opérationnels courants	271	274	1 277
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	-2 231	-2 428	-1 704
Autres produits opérationnels	116	806	843
Autres charges opérationnelles	-86	-399	-404
RESULTAT OPERATIONNEL	-2 201	-2 020	-1 264
Coût de l'endettement financier net	-235	-185	-391
Autres produits financiers	98	152	235
Autres charges financières	-47	-36	-49
Impôts sur les bénéfices		0	5
Impôts différés	715	682	288
RESULTAT NET avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-1 670	-1 407	-1 177
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			656
RESULTAT NET	-1 670	-1 407	-521
Intérêts minoritaires	0		
RESULTAT - PART DU GROUPE	-1 670	-1 407	-521

Résultat net par action (en €)	-0,39 €	-0,33 €	-0,12 €
Résultat net par action des activités poursuivies	-0,39 €	-0,33 €	-0,28 €
Nombre d'actions retenu pour le calcul	4 282 136	4 232 297	4 257 230
Résultat net par action après dilution (en €)	-0,39 €	-0,33 €	-0,12 €
Résultat net par action des activités poursuivies après dilution	-0,39 €	-0,33 €	-0,28 €
Nombre d'actions retenu pour le calcul (*)	4 287 210	4 293 652	4 283 554

(*) La dilution potentielle provient des options de souscription attribuées aux salariés.

RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-1 670	-1 407	-521
Variation des écarts actuariels de l'engagement indemnités de fin de carrière	-27	-47	-226
Impôt différé correspondant	9	16	75
<i>Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat</i>	<i>-18</i>	<i>-31</i>	<i>-151</i>
Variation des écarts de conversion des capitaux propres	-16	-11	929
Ecart de conversion sur investissement net à l'étranger	1	6	-717
Variation de juste valeur des instruments financiers	44	-89	-190
Inscription des impôts différés	-15	24	302
<i>Eléments susceptibles d'être reclassés en résultat</i>	<i>15</i>	<i>-70</i>	<i>325</i>
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-3	-101	174
RESULTAT GLOBAL DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-1 673	-1 508	-347
Dont part attribuable aux actionnaires du Groupe	-1 673	-1 508	-347
Dont part attribuable aux intérêts minoritaires			

(*) Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 1.1 "Principes généraux et changements de méthode " suite à l'application d'IAS 19 révisée.

(En K€)	30-juin-13	30/06/2012 (*)	31/12/2012 (*)
I - ACTIFS NON COURANTS	11 265	9 908	10 659
Immobilisations incorporelles	3 597	3 458	3 372
Immobilisations corporelles	4 878	4 971	5 213
Ecart d'acquisition Positif	218	297	218
Impôts différés	1 949	466	1 240
Autres actifs financiers	623	716	615
II - ACTIFS COURANTS	28 161	29 714	36 755
Stocks	16 142	15 230	16 782
Créances clients et autres créances	10 869	12 422	16 077
Acomptes versés	39	15	213
Liquidités et quasi-liquidités	1 111	2 048	3 683
A - TOTAL ACTIF	39 426	39 622	47 414
I - CAPITAUX PROPRES	9 445	9 977	11 119
Capital	4 282	4 277	4 282
Prime d'émission	6 379	6 371	6 379
Réserves consolidées / Ecart de conversion	453	736	978
Résultat de la période	-1 670	-1 407	-521
Intérêts minoritaires	0		0
II - DETTES NON COURANTES	8 259	6 084	8 379
Dettes portant intérêts - Echéance > 12 mois	4 730	2 610	4 921
Impôts différés		56	
Dettes liées aux crédits-baux - Echéance à plus d'un an	1 326	1 483	1 349
Dettes au titre des pensions et retraites	2 202	1 935	2 109
III - DETTES COURANTES	21 722	23 561	27 916
Dettes fournisseurs et autres dettes	14 541	16 238	17 909
Dettes financières à court terme	6 449	6 628	9 371
Fraction à court terme des dettes portant intérêt	5	7	2
Dettes liées aux crédits-baux - Echéance à moins d'un an	243	211	227
Provisions	484	477	408
Dettes IS		1	
B - TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES	39 426	39 622	47 413

(*) Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 1.1 "Principes généraux et changements de méthode " suite à l'application d'IAS 19 révisée.

En Keuros	Du 01/01/2013 au 30/06/2013	Du 01/01/2012 au 30/06/2012 Du 01/01/2012 au 31/12/2012	
		(*)	(*)
RESULTAT NET avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-1 670	-1 407	-1 177
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :	245	-213	599
Dotations aux Amortissements	596	627	1 134
Variation des provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	176	91	16
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés		10	10
Plus et moins values de cession	-47	-419	-434
Impôts différés	-715	-706	-518
Coût de l'endettement financier net	235	185	391
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement fir	-1 425	-1 620	-578
IMPÔT VERSE	-155	-226	-172
Variation nette exploitation	3 168	1 718	-566
Var* de stock	639	-1 484	-3 024
Var* des Créances d'exploit*	4 848	2 225	789
Var* des Dettes d'exploit*	-2 320	978	1 669
Variation nette hors exploitation	-183	141	-1 637
Var*des créances hors exploitation	933	-20	-2 334
Var*des dettes hors exploitation	-840	120	611
Charges et produits constatés d'avance	-276	41	86
VARIATION DU BESOIN EN FONDS ROULEMENT lié à l'activité	2 985	1 859	-2 203
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 406	13	-2 952
Décaiss / acquisition immos incorporelles	-255	-59	-157
Décaiss / acquisition immos corporelles	-476	-840	-1 293
Encaiss / cession d'immos corp et incorp	106	791	839
Décaiss / acquisition immos financières	-7		-3
Encaiss / cession immos financières		43	45
Incidence des variations de périmètre			288
Flux net trésorerie opérations d'investissement	-632	-65	-282
Augmentation de capital ou apports			
Sommes reçues lors de l'exercice des stocks options		139	152
Encaissements provenant d'emprunts (y compris location financier)	178	1 000	2 651
Remboursement d'emprunts (y compris location financement)	-591	-1 343	-1 945
Coût de l'endettement financier net	-235	-185	-391
Flux net de trésorerie opérations de financement	-648	-389	466
VARIATION DE TRESORERIE NETTE hors activités abandonnées	126	-442	-2 768
RESULTAT NET des activités arrêtées ou en cours de cession			656
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement fina			656
Flux net de trésorerie généré par l'activité			656
Incidence des variations de périmètre			-656
Flux net trésorerie opérations d'investissement			-656
Flux net de trésorerie opérations de financement			
VARIATION DE TRESORERIE NETTE des activités abandonnées			
VARIATION DE TRESORERIE NETTE Totale	126	-442	-2 768
Incidences des variations de taux de change	2	-8	28
TRESORERIE A L'OUVERTURE	-3 917	-1 177	-1 177
Disponibilités	3 677	1 998	1 998
Instruments financiers	7	13	13
Concours bancaires courants	-30	-60	-60
Créances clients facturées	-7 570	-1 828	-1 828
Créances en "cession Dailly"		-1 300	-1 300
TRESORERIE A LA CLÔTURE	-3 789	-1 627	-3 917
Disponibilités	1 107	2 038	3 677
Instruments financiers	4	10	7
Concours bancaires courants	-355	-221	-30
Créances clients facturées	-4 545	-587	-7 570
Créances en "cession Dailly"		-2 867	

(*) Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 1.1 "Principes généraux et changements de méthode " suite à l'application d'IAS 19 révisée.

	Capital	Primes	Réserves et résultat consolidés	Ecart de conversion	Total des capitaux propres
Situation à la clôture du 31/12/2011	4 225	6 284	1 815	-987	11 336
Résultat net de la période			-521		-521
Autres éléments du résultat global			-755	929	174
Résultat global de l'ensemble consolidé			-1 276	929	-347
Contrepartie de l'inscription des stock options			10		10
Augmentation de capital	57	95			152
Autres			-32		-32
Situation au 31/12/2012 (*)	4 282	6 379	516	-59	11 119

Situation à la clôture du 31/12/2012 (*)	4 282	6 379	516	-59	11 119
Résultat net de la période			-1 670		-1 670
Autres éléments du résultat global			12	-16	-3
Résultat global de l'ensemble consolidé			-1 657	-16	-1 673
Augmentation de capital					
Autres			-1		-1
Situation au 30/06/2013	4 282	6 379	-1 142	-74	9 445

(*) Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 1.1 "Principes généraux et changements de méthode " suite à l'application d'IAS 19 révisée.

LE TANNEUR & CIE

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2013

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1-1. Principes généraux et changements de méthodes

LE TANNEUR & CIE établit ses comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Les états financiers intermédiaires résumés portant sur la période de six mois close au 30 juin 2013 du groupe LE TANNEUR & CIE ont été préparés conformément à la norme IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels au 31 décembre 2012. Ainsi :

- Toutes les normes et interprétations d'application obligatoires en IFRS en 2013 ayant déjà été adoptées par l'Union européenne ont été appliquées dans les états financiers intermédiaires au 30 juin 2013 ;
- Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2013.

Les nouveaux textes suivants, d'application obligatoire au 30 juin 2013, n'ont pas eu d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe :

- IAS 12 – (Amendement) Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents qui traite du mode de recouvrement des immeubles de placement évalués à la juste valeur selon IAS 40
- IFRS 1 - (Amendement) Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les premiers adoptants
- IFRS 1 - (Amendement) Prêts publics
- IFRS 7 - (Amendement) Compensation d'actifs et de passifs financiers
- IFRS 13 – (Nouvelle norme) Evaluation à la juste valeur
- IFRIC 20 – (Nouvelle interprétation) Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert
- Amélioration des IFRS – Lot d'amendements du cycle 2009-2011.

L'état du résultat global est présenté conformément à l'amendement à IAS1 –Présentation des autres éléments du résultat global.

Les amendements de la norme IAS 19 sur les avantages du personnel sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2013. Désormais, les écarts actuariels de l'engagement pour indemnités de fin de carrière sont comptabilisés directement en capitaux propres alors que le Groupe les enregistrait précédemment en résultat. La première application d'IAS 19R a été traitée de manière rétrospective si bien que l'information comparative a été retraitée selon les nouvelles dispositions. Les conséquences sur les états financiers sont les suivantes :

Etat du résultat global (en K€)	Avant retraitement rétrospectif		Après retraitement rétrospectif	
	30 juin 2012	31 décembre 2012	30 juin 2012	31 décembre 2012
Variation des provisions d'exploitation	-543	-708	-496	-481
Résultat opérationnel courant	-2 475	-1 931	-2 428	-1 704
Résultat opérationnel	-2 067	-1 491	-2 020	-1 264
Impôt différé	697	363	682	288
Résultat net avant activités arrêtées	-1 439	-1 328	-1 407	-1 177
Résultat net	-1 439	-672	-1 407	-521

Résultat net par action	-0,34 €	-0,16 €	-0,33 €	-0,12 €
Résultat net par action des activités poursuivies	-0,34 €	-0,31 €	-0,33 €	-0,28 €
Résultat net par action après dilution	-0,34 €	-0,16 €	-0,33 €	-0,12 €
Résultat net par action des activités poursuivies après dilution	-0,34 €	-0,31 €	-0,33 €	-0,28 €

Variation des écarts actuariels de l'engagement indemnités de fin de carrière	-	-	-47	-226
Impôt différé correspondant	-	-	16	75
Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat	-	-	-31	-151
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-70	325	-101	174
Résultat global de l'ensemble consolidé	-1 508	-347	-1 508	-347

Etat de la situation nette (en K€)	Avant retraitement rétrospectif		Après retraitement rétrospectif	
	30 juin 2012	31 décembre 2012	30 juin 2012	31 décembre 2012
Réserves consolidées / Ecart de conversion	768	1 129	736	978
Résultat de la période	-1 439	-672	-1 407	-521
Capitaux propres	9 977	11 119	9 977	11 119

Tableau des flux de trésorerie (en K€)	Avant retraitement rétrospectif		Après retraitement rétrospectif	
	30 juin 2012	31 décembre 2012	30 juin 2012	31 décembre 2012
Résultat net avant activités arrêtées	-1 439	-1 328	-1 407	-1 177
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie	-181	750	-213	599
Variation des provisions	138	243	91	16
Capacité d'autofinancement	-1 620	-578	-1 620	-578

Les principes et méthodes comptables applicables dans les comptes semestriels 2013 sont décrits ci-après.

1-2. Périmètre

Toutes les sociétés significatives dans lesquelles LE TANNEUR & CIE exerce, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux à la date d'arrêté mis en accord avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Le périmètre du Groupe est resté identique à celui du 31 décembre 2012.

Les sociétés consolidées sur la période sont les suivantes :

Raison sociale et adresse	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
LE TANNEUR & CIE SA – Paris (France)	100%	N/A	Société mère
Sopadima Far East - Hong Kong	100%	100%	Intégration globale
LE TANNEUR Chine Co. Ltd – Shanghai (Chine)	100%	100%	Intégration globale
MAROQUINERIE DES ORGUES SAS – Bort-les-Orgues (France)	100%	100%	Intégration globale
SOMACAP SARL – Bizerte (Tunisie)	99,9%	99,9%	Intégration globale

1-3. Date d'arrêté

La date d'arrêté de la période de la société mère et des filiales est le 30 juin et correspond à six mois d'activité.

1-4. Taux de conversion

Les taux de conversion en Euros utilisés ont été les suivants :

Devises	Taux au 30/06/2013	Taux moyen du semestre	Filiale concernée
1 HK\$	0,098544	0,098128	Sopadima Far East
1 RMB	0,124564	0,123010	LE TANNEUR Chine Co. Ltd
1 TND	0,467100	0,473771	SOMACAP SARL

1-5. Ecart d'acquisition

Lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part acquise dans l'actif net ré-estimé à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Conformément à IFRS 3R « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de valeur annuellement ainsi que lors de l'apparition d'indices de perte de valeur. Les résultats de ce test de valeur pourraient conduire le Groupe à déprécier de façon irréversible des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés immédiatement au résultat.

1-6. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées pour leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Elles comprennent principalement :

- des droits aux baux, non amortis, mais qui font l'objet de tests de dépréciation annuels ainsi que lors de l'apparition d'indices de perte de valeur ;
- des logiciels amortis linéairement sur une durée de 1 à 5 ans, selon leur nature ;
- d'autres immobilisations incorporelles, amorties linéairement sur 1 an.

S'agissant des droits aux baux, des performances inférieures aux prévisions constituent un indice de perte de valeur.

Les modalités des tests de dépréciation sont les suivantes. Le Groupe compare la valeur résiduelle des droits aux baux à la valeur actuelle calculée selon une méthode d'évaluation multicritère. Dans le cas où cette valeur actuelle est inférieure, une dépréciation est enregistrée.

Les tests de valeur sont conduits en utilisant deux méthodes :

- une approche prévisionnelle fondée sur l'actualisation des flux nets de trésorerie attendus sur une durée de 10 ans ;
- une approche patrimoniale fondée sur une expertise immobilière.

1-7. Immobilisations corporelles

Valeur brute

Les immobilisations figurent au bilan consolidé pour leur valeur d'acquisition ou leur coût de production.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement sont présentées à l'actif conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location ». La dette correspondante est inscrite en passif financier.

Amortissements

Les amortissements sont généralement pratiqués sur des durées normales d'utilisation suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| ▪ constructions industrielles | 15 à 20 ans |
| ▪ installations générales, agencements | 5 à 10 ans |
| ▪ matériel et outillages | 5 à 10 ans |
| ▪ matériel de bureau | 5 ans |
| ▪ mobilier | 3 à 10 ans |
| ▪ matériel informatique | 3 à 5 ans |

1-8. Stocks

Les matières et marchandises sont valorisées à leur coût de revient complet qui comprend le prix d'achat augmenté de tous les frais d'approche.

Les encours de production sont valorisés à leur prix de revient en fonction de leur stade d'avancement dans le cycle de production.

Les produits finis sont valorisés au coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constituée dans le cas de faible rotation ou d'obsolescence liée aux changements de collection.

1-9. Impôts

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte :

- des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs
- des retraitements de consolidation
- des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

Les impôts différés actifs ne sont inscrits au bilan que dans la mesure où la société ou le groupe d'intégration fiscale a l'assurance raisonnable de les récupérer les exercices suivants.

Ils sont calculés selon la méthode du report variable et ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance.

1-10. Provisions pour risques et charges

Conformément à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la date de clôture, une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Ces provisions comprennent notamment les provisions pour engagement de retraite et indemnités de départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements, pour l'ensemble du personnel, toutes classes d'âges confondues, font l'objet d'une évaluation annuelle selon la méthode rétrospective en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Cette valeur actualisée de l'obligation future de l'employeur évolue en fonction de l'augmentation future des salaires, du taux de rotation du personnel et d'une actualisation financière. Conformément à la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels sont comptabilisés directement en capitaux propres.

1-11. Titres d'autocontrôle

En application de la norme IAS 32, les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres. Le produit de l'éventuelle cession de ces actions est imputé directement en augmentation des capitaux propres, ainsi les éventuelles plus ou moins values n'affectent pas le résultat de l'exercice.

1-12. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une actualisation financière lorsque l'impact de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les cessions de créances effectuées dans le cadre des contrats d'affacturage et de la loi Dailly font l'objet d'un retraitement. Ce retraitement a pour effet d'augmenter le poste « Clients et comptes rattachés » par imputation sur le poste « Trésorerie » et avec une augmentation du poste « Dettes financières ».

1-13. Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux de change. La politique du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Ces instruments comprennent des achats à terme de devises ainsi que des options d'achat et de vente.

Ces instruments financiers sont traités comme des instruments de couverture de flux de trésorerie futurs et ont donc donné lieu, conformément à IAS 39, à la comptabilisation des variations de leur juste valeur en capitaux propres, jusqu'au dénouement de l'opération.

1-14. Autres produits et charges opérationnels

Le Groupe a décidé d'appliquer la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n°2004-R-02 relative au format du compte de résultat. Ainsi, les charges et produits non opérationnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Le Groupe classe notamment sous cette rubrique :

- les pertes et gains sur cessions d'actifs immobiliers ;
- les crédits impôt recherche ;
- les dépréciations exceptionnelles qui pourraient résulter des tests de valeur.

1-15. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net part du groupe et le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période. Le nombre moyen d'actions en circulation est présenté hors actions d'autocontrôle.

Le résultat par action après dilution est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre total d'actions émises ou à émettre à la clôture de la période. Ce nombre est déterminé de façon à calculer la dilution maximale possible, en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et en excluant les instruments anti-dilutifs ainsi que les actions d'autocontrôle.

1-16. Recours à des estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux normes IFRS, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs ainsi que les informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes, notamment dans le contexte économique actuel qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité.

2 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE :

Les faits marquants de la période sont décrits dans le rapport semestriel d'activité.

Résultats :

Les contributions au compte de résultat des secteurs d'activité sont résumées de la façon suivante (en K€) :

	Du 01/01 au 30/06/2013				Du 01/01 au 30/06/2012			
	Fabrications pour maisons de luxe	Marques propres	Charges et produits non affectables	Total	Fabrications pour maisons de luxe	Marques propres	Charges et produits non affectables	Total
Chiffre d'affaires	16 230	12 452	-	28 682	19 254	11 933	-	31 187
Résultat opérationnel courant	518	(2 750)	-	(2 231)	1 659	(4 086)	-	(2 428)
Autres produits et charges opérationnels	42	(12)	-	30	31	376	-	407
Résultat opérationnel	560	(2 762)	-	(2 201)	1 690	(3 710)	-	(2 020)
Coût de l'endettement financier net	(39)	(196)	-	(235)	30	(215)	-	(185)
Autres produits et charges financiers	-	51	-	51	(9)	125	-	116
Impôt sur les bénéfices	(117)	832	-	715	(83)	764	-	682
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	404	(2 075)	-	(1 670)	1 628	(3 036)	-	(1 407)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			-	-	-	-	-	-
Résultat net	404	(2 075)	-	(1 670)	1 628	(3 036)	-	(1 407)
- part du Groupe	404	(2 075)	-	(1 670)	1 628	(3 036)	-	(1 407)
- intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-

3 – PRINCIPALES VARIATIONS DE LA PERIODE

3-1. Immobilisations incorporelles

Par rapport au 31 décembre 2012, la principale variation correspond à l'acquisition du droit au bail du magasin LE TANNEUR de Rennes repris à un partenaire affilié.

Les droits aux baux n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

3-2. Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements au cours du semestre s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en K€)	31/12/12	Acquisitions	Cessions ou sorties	30/06/13
Terrains	218	-	-	218
Constructions	1 787	-	-	1 787
Instal. techniques, matériel et outillage	3 583	254	81	3 756
Autres immobilisations corporelles	7 625	155	2	7 778
Immobilisations en cours	159	(120)	-	39
Total	13 372	289	(83)	13 577

Amortissements (en K€)	31/12/12	Dotations	Cessions ou sorties	30/06/13
Terrains	7	3	-	10
Constructions	454	52	-	506
Instal. techniques, matériel et outillage	2 435	153	(21)	2 567
Autres immobilisations corporelles	5 263	353	-	5 616
Total	8 159	561	(21)	8 699

Les acquisitions du semestre ont principalement concerné des matériels industriels pour la Fabrication pour maisons de luxe ainsi que des agencements en magasins et pour l'atelier du site de Belley.

3-3. Impôt différé actif

L'impôt différé actif correspond à des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des retraitements de consolidation et des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

En raison de la perte constatée au cours de la période, l'impôt différé actif est passé de 1 240 K€ au 31 décembre 2012 à 1 949 K€ au 30 juin 2012.

3-4. Stocks et en-cours

Les principales composantes du stock sont les suivantes :

	30 juin 2013			31 décembre 2012		
(en K€)	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Matières Premières	4 532	(673)	3 859	5 208	(657)	4 551
En-cours	1 372	-	1 372	1 305	-	1 305
Produits finis	11 864	(953)	10 911	11 837	(912)	10 926
Total	17 769	(1 626)	16 142	18 350	(1 569)	16 782

La baisse des stocks de matières premières par rapport au 31 décembre 2012 est due à la diminution d'activité de la branche Fabrication pour maisons de luxe.

3-5. Capitaux propres et autres fonds propres

Au 30 juin 2013 comme au 31 décembre 2012, le capital social est composé de 4 282 136 actions ordinaires de 1 € de nominal, entièrement libérées. Un droit de vote double est accordé aux titulaires d'actions nominatives entièrement libérées lorsque ces actions sont inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire après la première cotation boursière (20 avril 2000). Les actions de la société LE TANNEUR & CIE détenues par elle-même ne bénéficient ni du droit de vote ni du droit aux dividendes.

Au 30 juin 2013, le capital se décompose ainsi :

- Actions à droit de vote double : 2 334 226
- Actions à droit de vote simple : 1 942 810
- Actions d'autocontrôle : 5 100

Nombre total d'actions 4 282 136

3-6. Intérêts des minoritaires

Seule la participation dans la filiale tunisienne SOMACAP n'est pas détenue à 100%. Le pourcentage de contrôle s'élevant à 99,9%, les intérêts minoritaires ne sont pas significatifs à la date d'arrêté.

3-7. Dettes au titre des pensions et retraites

L'évaluation de l'engagement correspond à la provision pour charges destinée à faire face aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés. Le poste a augmenté de 93 K€ par rapport au 31 décembre 2012 en raison de la baisse du taux d'actualisation et de l'augmentation de l'âge et de l'ancienneté des salariés.

Comme précisé dans le §1-1, les écarts actuariels sont désormais enregistrés directement dans les capitaux propres en application de la norme IAS 19 révisée. Les états financiers comparatifs au 30 juin et au 31 décembre 2012 ont été retraités en conséquence.

3-8. Dettes financières

LE TANNEUR & CIE a remboursé des échéances d'emprunt pour un montant de 594 K€ (crédit-bail inclus). L'emprunt bancaire tiré à hauteur de 1 200 K€ au 31 décembre 2012 a été renouvelé pour un montant de 1 000 K€ en juin 2013. Un nouveau leasing d'un montant de 114 K€ a été mis en place pour le financement d'une presse à découpe numérique.

Au 30 juin 2013, les créances clients faisant l'objet d'un affacturage s'élèvent respectivement à 4 545 K€. En conformité avec les normes de présentation IFRS, elles sont conservées en poste Créances clients en contrepartie d'une augmentation des dettes financières court terme.

3-9. Provisions

Le poste correspond à des litiges et à l'engagement en matière de primes pour médailles du travail.

3-10. Engagements hors bilan

En juin 2011, la Société-mère a reçu une proposition de rectification à la suite d'une vérification de comptabilité des exercices 2007 à 2009. Après plusieurs échanges d'observations, l'administration fiscale a transmis à LE TANNEUR & CIE en janvier 2012 un avis de mise en recouvrement d'un montant de 433 K€ pour restitution des sommes perçues par la Société au titre du crédit impôt collection. En février 2012, une réclamation contentieuse a été déposée. Le Trésor public a inscrit un privilège pour le montant de sa réclamation et LE TANNEUR & CIE a fourni une hypothèque légale sur son ensemble immobilier du site de Belley. Une audience a eu lieu au Tribunal administratif de Paris en mars 2013, la société LE TANNEUR & CIE a été déchargée de la somme de 433 K€ qui lui avait été assignée. En juin 2013, la cour d'appel a informé la Société que le jugement faisait l'objet d'un recours.

A la date d'arrêté des comptes, l'audience d'appel n'a pas encore eu lieu.

En juillet 2013, l'inscription du privilège a fait l'objet d'une mainlevée.

En liaison avec l'analyse faite par les avocats assistant LE TANNEUR & CIE dans le cadre de cette vérification fiscale, ce litige n'a fait l'objet d'aucune provision au 30 juin 2013.

3-11. Parties liées

Seules les transactions avec les parties liées non éliminées en consolidation sont indiquées.

(en K€)	LE TANNEUR International S.P.C.	LE TANNEUR International Belgium	Qatar Luxury Group – Fashion S.P.C.
Etat du résultat global			
Chiffre d'affaires	35	7	621
Achats consommés			(20)
Autres achats et charges externes			(1)
Coût de l'endettement financier net			(64)
Etat de la situation financière			
Créances clients et autres créances	15		203
Dettes financières			(3 604)
- Alloué au cours de la période			(64)
Dettes fournisseurs et autres dettes		(34)	(21)

4 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE

L'actionnaire majoritaire Qatar Luxury Group – Fashion S.P.C. a consenti début juillet 2013 une nouvelle avance de 2 M€ qui s'ajoute au solde de 3,5 M€ du 31 décembre 2012.

L'accord prévoit un remboursement de cette avance de 2 M€ d'ici le 28 février 2014. Le taux d'intérêt annuel a été fixé à 3,61607%.

5 – SAISONNALITE

Compte tenu du rythme des différentes activités du Groupe, aucune saisonnalité notable n'est à retenir sur le chiffre d'affaires et sur le résultat.

6 – RESULTAT DE LA SOCIETE MERE EN NORMES FRANCAISES

Les principaux éléments des comptes sociaux de LE TANNEUR & CIE se présentent de la manière suivante :

En K€	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Chiffre d'affaires	13 422	12 651	30 782
Résultat d'exploitation	(2 752)	(4 272)	(4 242)
Résultat net	(798)	(3 948)	(3 107)

LE TANNEUR & CIE

Société Anonyme au capital de 4 282 136 €
Siège Social : 128 quai de Jemmapes – 75010 PARIS
R.C.S. PARIS 414 433 797

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE - PREMIER SEMESTRE 2013

EVENEMENTS IMPORTANTS DE LA PERIODE :

Marques propres : répétition des parutions publicitaires et montée en gamme

La branche d'activité Marques propres a continué de suivre la stratégie initiée au début de l'année 2012 :

- Poursuite du plan média massif : la répétition des parutions dans la presse mode a porté ses fruits puisque le chiffre d'affaires des magasins à l'enseigne LE TANNEUR est en hausse de 2,1% à périmètre comparable au 30 juin 2013 malgré le contexte national de crise et la diminution des actions promotionnelles. Les indices de taux de transformation, de panier moyen et de prix de vente moyen ont progressé grâce également aux actions de formation du personnel de vente, au merchandising et à l'amélioration de l'offre produits.
De même, les ventes aux détaillants multimarques français ont augmenté de 10,9% ; performance à souligner étant donné la prudence usuelle de ce canal commercial dans ses achats.
- Diminution du taux de démarque et montée en gamme progressive : comme en 2012, les opérations commerciales de réductions de prix sont devenues beaucoup moins agressives. A canal commercial équivalent, les taux de marge brute et nette sur coûts de production s'améliorent.

Consommation en crise

La morosité de l'environnement économique national et les conditions climatiques déplorables ont freiné la fréquentation de la clientèle au cours de la période, à l'image de l'ensemble du secteur.

Externalisation de la logistique des Marques propres

Comme annoncé, la logistique des produits finis de la branche d'activité Marques propres auparavant située sur le site historique de Belley (Rhône-Alpes), a été externalisée auprès d'un prestataire au mois de juin. La quasi-totalité du personnel logistique a été transférée en activité de production.

En effet, des productions LE TANNEUR labellisées *Made in France* ont été développées par l'atelier renaissant du site de Belley, qui fabrique également les pièces de petite maroquinerie de la marque en lancement de l'actionnaire majoritaire Qatar Luxury Group - Fashion SPC. A fin juin 2013, l'unité comprend une vingtaine de personnes.

Fabrication pour maisons de luxe

Le chiffre d'affaires de la branche d'activité a baissé de 15,7% par rapport à celui du 1^{er} semestre 2012 : l'évolution importante du mix de production d'un client a rendu nécessaire une phase d'adaptation qui influe sur la productivité et le chiffre d'affaires.

Afin de s'adapter à la planification de la production, les sites corréziens ont été fermés une dizaine de jours au cours du mois de mai pour une récupération des heures d'ici la fin de l'année 2013.

RESULTAT GLOBAL :

Les amendements de la norme IAS 19 sur les avantages du personnel sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2013. Désormais, les écarts actuariels de l'engagement pour indemnités de fin de carrière sont comptabilisés directement en capitaux propres alors que le Groupe les enregistrait en résultat. La première application d'IAS 19R a été traitée de manière rétrospective si bien que l'information comparative a été retraitée selon les nouvelles dispositions. Le total des capitaux propres au 30 juin et au 31 décembre 2012 est resté identique mais le résultat net au 30 juin 2012 est amélioré de 32 K€ (+151 K€ pour celui du 31 décembre 2012), la contrepartie étant enregistrée en réserves consolidées. L'annexe des comptes au 30 juin 2012 détaille les conséquences sur les états financiers semestriels et annuels 2012 dans sa note 1-1.

Le chiffre d'affaires consolidé a baissé de 8% par rapport au 1^{er} semestre 2012 et a connu l'évolution suivante par activité :

	1 ^{er} semestre 2013			1 ^{er} semestre 2012			Variations		
	FRANCE	EXPORT	TOTAL	FRANCE	EXPORT	TOTAL	FRANCE	EXPORT	TOTAL
Magasins LE TANNEUR	6 312,6	281,2	6 593,8	5 962,5	341,3	6 303,8	5,9%	-17,6%	4,6%
Autres distributions Marques propres	4 623,4	1 234,9	5 858,4	4 490,5	1 138,9	5 629,4	3,0%	8,4%	4,1%
Total Marques propres	10 936,0	1 516,1	12 452,2	10 453,0	1 480,2	11 933,2	4,6%	2,4%	4,3%
Fabrications pour maisons de luxe	15 608,8	621,3	16 230,1	19 216,3	37,7	19 254,1	-18,8%	1547,3%	-15,7%
TOTAL	26 544,8	2 137,4	28 682,2	29 669,3	1 518,0	31 187,2	-10,5%	40,8%	-8,0%

La baisse d'activité des magasins LE TANNEUR à l'export est liée au transfert des deux magasins belges à la société sœur LE TANNEUR International au 30 septembre 2012.

Le résultat opérationnel courant du 1^{er} semestre 2013 s'établit à -2 231 K€ (contre -2 428 K€ au 30 juin 2012). La contribution de la branche Fabrication pour maisons de luxe a fortement diminué en passant de 1 659 K€ à 518 K€.

Ce mali a été compensé par l'amélioration du taux de marge nette sur coûts de production de la branche Marques propres, par les économies découlant de la simplification de la structure intervenue au 1^{er} semestre 2012 et par le crédit d'impôt pour la compétitivité. Par ailleurs, la charge de publicité de la période a baissé de 345 K€ tout en restant significative à 1,4 M€. Les magasins allemands de Düsseldorf et de Berlin ouverts récemment n'ont pas encore atteint leur point mort et dégagent une perte opérationnelle de 285 K€ sur la période. Enfin,

la dotation nette relative à l'engagement pour indemnités de fin de carrière s'élève à 67 K€ alors qu'une reprise de 54 K€ était intervenue au 1^{er} semestre 2012 du fait du départ de plusieurs salariés.

Le net des autres produits et charges opérationnels se chiffre à +30 K€. Il s'élevait à +408 K€ au 30 juin 2012 en raison de la plus-value réalisée sur le magasin du centre commercial de Parly 2 cédée au 1^{er} semestre de l'exercice précédent. Le résultat opérationnel ressort ainsi à -2 201 K€ contre -2 020 K€ au 30 juin 2012.

Le coût de l'endettement financier est passé de -185 à -235 K€ par rapport à 2012 à cause de la hausse de l'endettement net et du taux d'intérêt moyens. Les autres produits et charges financiers sont passés de +116 à +51 K€ et correspondent essentiellement aux gains de change sur les achats en devises USD et HKD. En 2012, le Groupe avait bénéficié d'un revenu de dividendes de 72 K€ sur une participation non consolidée.

L'impôt différé est passé de +682 K€ au 30 juin 2012 à +715 K€ au 30 juin 2013 du fait de l'activation de l'impôt différé du déficit fiscal de la période.

En conséquence, le résultat net (part du Groupe) s'élève à -1 670 K€ contre -1 407 K€ au 30 juin 2012.

SITUATION FINANCIERE :

L'augmentation de l'actif non courant par rapport au 31 décembre 2012 s'explique par :

- le droit au bail du magasin de Rennes repris à un partenaire affilié,
- l'acquisition de matériels industriels pour la Fabrication pour maisons de luxe,
- des agencements en magasins et pour l'atelier du site de Belley,
- l'activation de l'impôt différé actif du déficit fiscal de la période.

La baisse des stocks par rapport au 31 décembre 2012 est due à la diminution d'activité de la branche Fabrication pour maisons de luxe.

Les capitaux propres s'élèvent à 9 445 K€ au 30 juin 2013. Ils ont varié en fonction du résultat de la période et des produits et charges comptabilisés directement en situation nette (-3 K€).

LE TANNEUR & CIE a remboursé des échéances d'emprunt pour un montant de 594 K€ (crédit-bail inclus). L'emprunt bancaire tiré à hauteur de 1 200 K€ au 31 décembre 2012 a été renouvelé pour un montant de 1 000 K€ en juin 2013. Un nouveau leasing d'un montant de 114 K€ a été mis en place pour le financement d'une presse à découpe numérique.

Le ratio d'endettement net sur fonds propres est passé de 110% à fin décembre 2012 à 123% (créances cédées incluses). Il s'élevait à 89% au 30 juin 2012.

L'engagement pour indemnités de fin de carrière a augmenté de 93 K€ par rapport au 31 décembre 2012 en raison de la baisse du taux d'actualisation et de l'augmentation de l'âge et de l'ancienneté des salariés.

PARTIES LIEES

Les transactions réalisées avec les parties liées au cours de la période sont décrites dans le § 3-11 de l'annexe aux comptes consolidés.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE :

L'actionnaire majoritaire Qatar Luxury Group – Fashion S.P.C. a consenti début juillet 2013 une nouvelle avance de 2 M€ qui s'ajoute au solde de 3,5 M€ du 31 décembre 2012.

L'accord prévoit un remboursement de cette avance de 2 M€ d'ici le 28 février 2014. Le taux d'intérêt annuel a été fixé à 3,61607%.

PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LE SECOND SEMESTRE :

L'appréciation du management sur la nature et le niveau des risques n'a pas changé au cours du semestre. L'analyse des risques est restée identique à celle décrite dans le document de référence 2012 du Groupe (cf. page 36).

Concernant la branche Fabrication pour maisons de luxe, le Groupe continuera à suivre ses clients dans leur volonté de croissance.

Concernant les Marques propres, la montée en gamme progressive de la marque LE TANNEUR va continuer :

- Poursuite du travail marketing initié sur la reconnaissance et le positionnement de la marque LE TANNEUR par l'amélioration des collections, l'investissement publicitaire et la réduction de la démarque
- *Relooking* au nouveau concept du magasin de La Défense
- Développement de productions labellisées *Made in France* par l'atelier renaissant du site de Belley
- Contrat de distribution sélective proposé aux clients détaillants multimarques visant une mise en avant de la marque LE TANNEUR dans leurs points de vente afin de dynamiser l'activité de ce canal commercial.

LE TANNEUR & CIE est fournisseur exclusif de sa société sœur LE TANNEUR International. Après le transfert en 2012 des magasins belges et de la filiale japonaise, la cession des deux magasins allemands et de la filiale chinoise est programmée. LE TANNEUR International va ensuite ouvrir d'autres points de vente à l'étranger.

Enfin, LE TANNEUR & CIE engage actuellement un travail en profondeur sur la rentabilité des Marques propres :

- Rationalisation du réseau de magasins en France
- Boni en année pleine de la simplification de la structure réalisée en 2012 et poursuite de recherche d'économies.

AFIGEC

Représenté par Jean-Claude SPITZ
26/28, rue Marius AUFAN
92300 – Levallois Perret
Société de Commissaire aux Comptes
inscrite à la Compagnie de Versailles

FIDUCIAIRE LEYDET

Représenté par Cédric BURGUIERE
47, rue de Liège
75008 – Paris
Société de Commissaire aux Comptes
inscrite à la Compagnie de Paris

LE TANNEUR ET COMPAGNIE

Société anonyme au capital de 4 282 136 Euros
Siège social : 128, quai de Jemmapes
75010 PARIS
RCS Paris B 414 433 797

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013

LE TANNEUR ET COMPAGNIE
Société anonyme au capital de 4 282 136 Euros
Siège social : 128, quai de Jemmapes
75010 PARIS
RCS Paris B 414 433 797

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2. III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société LE TANNEUR ET COMPAGNIE, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1-1. « Principes généraux et changement de méthodes » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui expose les effets liés à l'application au 1er janvier 2013 des amendements de la norme IAS 19 – Avantages du personnel.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

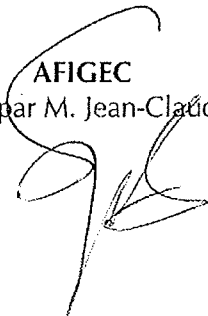
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Levallois-Perret et Paris, le 29 août 2013

Les Commissaires aux comptes

AFIGEC

Représenté par M. Jean-Claude SPITZ



FIDUCIAIRE LEYDET

Représenté par M. Cédric BURGUIERE

